Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire
Service des aides au logement

Demande en obtention des aides à l'amélioration d'un logement

Demandeur A

Nom

Prénom

No. d'identification national

Etat civil

o Célibataire o Partenaire déclaré o Marié(e) o Séparé(e) o Divorcé(e) o Veuf(ve)

Adresse de résidence actuelle

Numéro, Rue

Code postal, Localité

Données de contact

N° de tél.: Email:

Demandeur B (respectivement conjoint ou partenaire)

Nom

Prénom

No. d'identification national

Etat civil

o Célibataire o Partenaire déclaré o Marié(e) o Séparé(e) o Divorcé(e) o Veuf(ve)

Adresse de résidence actuelle

Numéro, Rue

Code postal, Localité

Données de contact

N° de tél.: Email:

Logement faisant l'objet de la demande d'aide(s)

Adresse

Numéro, Rue

Code postal, Localité

Type

o Logement en copropriété

Maison unifamiliale o isolée o jumelée o en rangée

Information importante

Si plusieurs personnes sont propriétaires du logement, la présente demande est à remplir et signer conjointement par tous les propriétaires.

Numéro(s) d'identification national	
Demandeur A	
Demandeur B	

Enfants qui habitent/vont habiter dans le logement concerné*

Nom et prénom	**N° d'identification national** (ou date de naissance)	**Salarié**	
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non

* **Attention :** Pour le calcul des aides sont pris en considération :

› les enfants pour lesquels les demandeurs perçoivent des allocations familiales, qui habitent avec les demandeurs dans le logement concerné et qui y sont déclarés ; ou

› les enfants jusqu'à l'âge de 27 ans, co-affiliés à l'assurance-maladie des demandeurs, qui habitent avec les demandeurs dans le logement concerné et qui y sont déclarés.

Autres personnes qui habitent/vont habiter dans le logement concerné

Nom et prénom	**N° d'identification national** (ou date de naissance)	**Lien de parenté**	**Salarié**	
			o oui	o non
			o oui	o non
			o oui	o non
			o oui	o non

Aides financières sollicitées par les demandeurs

o Prime d'amélioration [1]

o Subvention d'intérêt [2]

Nom de l'institut financier auprès duquel le prêt a été contracté :

Numéro du compte prêt :

Montant du prêt pour financer les travaux d'amélioration : €

Prière de joindre un certificat de l'institut financier.

Coordonnées bancaires

En cas d'accord d'une aide en capital, les demandeurs souhaitent que le versement de l'aide soit effectué sur le compte bancaire suivant :

Nom et prénom du titulaire du compte

Numéro du compte bancaire

IBAN

Nom de l'institut financier

Veuillez joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

Informations importantes

[1] Les demandes en obtention d'une prime d'amélioration visée à l'article 24, alinéa 1er, point 1°, doivent être introduites au plus tard 2 ans après ladate d'émission des factures relatives aux travaux.

[2] Aide réservée aux personnes ayant contracté une prêt pour le financement des travaux d'amélioration

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

logement.lu

Numéro(s) d'identification national	
Demandeur A	
Demandeur B	

Descriptif des travaux réalisés

Veuillez cocher ce qui convient

- ☐ Couverture du toit, à la charpente ou à la zinguerie
- ☐ Assèchement des murs humides
- ☐ Aménagement d'un vide sanitaire ou d'une isolation mécanique équivalente
- ☐ Raccordement à l'égout ou à l'évacuation des eaux usées
- ☐ Equipement du logement en salles de bains et WC, y compris la fosse septique
- ☐ Pose de conduites d'eau, de gaz et d'électricité
- ☐ Installation ou renouvellement du chauffage central
- ☐ Remplacement de fenêtres
- ☐ Pose ou remplacement de volets
- ☐ Installation de garde-corps sur le balcon ou dans la cage d'escalier
- ☐ Ravalement des façades par un procédé traditionnel
- ☐ Addition ou extension de pièces d'habitation (agrandissement de la surface habitable)

Précisez svp.

Les travaux ont été/seront entamés le:

Remarques importantes

- Pour pouvoir être prise en considération pour le calcul de la prime d'amélioration, toute facture relative à des travaux d'amélioration éligibles doit porter individuellement sur un montant minimum de 500 euros HTVA.
- Les travaux ayant pour seul but l'entretien courant ou l'embellissement ne sont pas éligibles.
- Les travaux tombant dans le champ d'application de la loi modifiée du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement ne sont pas éligibles. Veuillez vous renseigner auprès de l'Administration de l'Environnement pour les aides financières éventuellement possibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

logement.lu

Numéro(s) d'identification national	
Demandeur A	
Demandeur B	

Déclarations

En signant la présente demande les demandeurs déclarent expressément :

- donner au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire leur consentement au traitement des données personnelles, nécessaire à l'instruction, la gestion ou le suivi administratif du dossier, et à l'obtention d'une aide au logement si les conditions sont remplies en l'espèce ;
- avoir connaissance que leurs données personnelles sont traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et du chapitre 6 de la loi modifiée du 7 août 2023 relative aux aides individuelles au logement ;
- avoir connaissance des conditions prévues par la législation et la règlementation en vigueur en matière d'aides au logement ;
- que le logement concerné sera utilisé à des fins d'habitation ;
- qu'ils habiteront dans le logement, lequel doit leur servir d'habitation principale et permanente pendant une durée d'au moins 2 années consécutives sous peine de restitution de l'aide et qu'en cas de paiement d'une subvention d'intérêt postérieurement à ce délai, ils habiteront le logement aussi longtemps que cette aide est payée ;
- qu'aucun membre de leur communauté domestique n'est propriétaire, copropriétaire, usufruitier, emphytéote ou titulaire d'un droit de superficie d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger ;
- informer sans délai le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et ses services de tout changement susceptible d'influencer l'octroi, le maintien, la modification ou la suppression de l'aide, comme par exemple : départ ou arrivée d'une personne, vente du logement, remboursement anticipé du prêt, modification d'une des modalités du prêt (p.ex.: taux d'intérêt, montant ou durée du prêt, versement extraordinaire), changement de la situation professionnelle ou financière ;
- être conscient :
  - que leur dossier peut faire l'objet d'un réexamen à tout moment ;
  - qu'une visite du logement pour lequel une aide au logement est demandée peut avoir lieu en cas de doute quant au respect des conditions d'octroi de l'aide ;
  - que l'aide au logement sera remboursable sans délai, avec effet rétroactif, si l'aide ou une partie de l'aide était accordée sur base de déclarations ou informations incomplètes ou inexactes ;
  - qu'une hypothèque légale sera inscrite (pour sûreté et garantie d'un remboursement éventuel des aides) ;
- avoir fait toutes les déclarations qui précèdent de bonne foi, et qu'ils s'engagent à fournir toute information ou pièce justificative sur première demande du ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et de ses services ;
- autoriser le ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et ses services à (faire) vérifier régulièrement la véracité des données fournies partout où besoin en sera.

Date et lieu		
Signatures des demandeurs	**Signature du demandeur A**	**Signature du demandeur B**

Vous avez des questions ?

Contactez-nous :
guichet@ml.etat.lu

Site Web :
www.logement.lu

HOTLINE: 8002 10 10
lu - ve: 8:00 - 16:00

Venez nous voir :

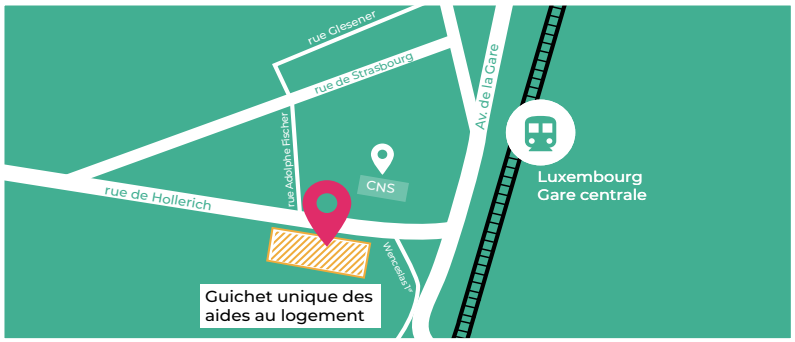

Guichet unique
des aides au logement
11, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg

Horaires d'ouverture :
Lundi - vendredi :
08^{00} - 12^{00} / 13^{30} - 16^{00}
les jeudis :
uniquement sur rendez-vous

Demandez un rendez-vous en ligne via le portail MyGuichet.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

logement.lu

Annexe - Pièces à joindre à la demande

La présente liste est non-exhaustive et fournie à titre indicatif. En cas de besoin, des documents supplémentaires pourront vous être demandés.

- ☐ Déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée
  formulaire disponible sur logement.lu
- ☐ Déclaration des personnes faisant partie de la communauté domestique des demandeurs, dûment remplie et signée
  formulaire disponible sur logement.lu
- ☐ Copie de la pièce d'identité des demandeurs
- ☐ Copie de l'autorisation de séjour (pour les ressortissants de pays tiers ou ressortissants britanniques) :
  attestation de séjour permanent / carte de séjour / carte de séjour permanent de membre de famille
- ☐ Copie des factures acquittées relatives aux travaux d'amélioration réalisés
- ☐ Certificat d'affiliation établi par le Centre commun de la sécurité sociale pour la plage d'observation couvrant les deux années qui précèdent la date de l'introduction de la demande.
  4, rue Mercier à Luxembourg | ccss.public.lu | tél. 40141-1
- ☐ Certificat(s) de salaire ou de pension des demandeurs et des membres de la communauté domestique des 2 années qui précèdent la date d'introduction de la demande (revenus au Grand-Duché de Luxembourg et/ou à l'étranger)
  en cas de changement d'employeur, veuillez en plus joindre les fiches de salaire récentes
- ☐ Documents attestant les éventuels autres revenus de la communauté domestique au Grand-Duché de Luxembourg et/ou à l'étranger
  exemple : extraits de compte indiquant une pension alimentaire touchée
- ☐ Certificat, établi par l'administration communale concernée, attestant la date de première occupation du logement
- ☐ Copie de l'acte notarié d'acquisition resp. de vente en état futur d'achèvement du logement faisant l'objet de la présente demande
- ☐ Certificat des données du prêt hypothécaire contracté pour l'amélioration du logement
  modèle disponible sur logement.lu
- ☐ Copie de l'acte notarié de vente de l'ancien logement (si applicable)
- ☐ En cas de (procédure de) divorce une copie :
  - de l'acte de liquidation et de partage
  - du jugement de divorce
  - de l'assignation en divorce ou du procès-verbal de la 1ère comparution au Tribunal (si le divorce n'a pas encore été prononcé)
- ☐ En cas de (procédure de) dissolution d'un partenariat déclaré :
  - Copie de l'acte de liquidation et de partage
  - Extrait de l'état civil attestant la dissolution du partenariat
  - Copie de la déclaration unilatérale du partenaire concerné attestant sa volonté de dénoncer le partenariat